

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1974)

Heft: 288

Artikel: Initiative xénophobe de l'Action nationale : les effets "boomerang" de l'information

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026656>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour un service public d'étude de l'opinion

La votation du 20 octobre sur l'initiative de l'Action nationale doit au moins réjouir les instituts de sondages d'opinion. En effet, les enquêtes se succèdent et au tarif pratiqué par ces maisons...

Résumés ci-dessous les résultats de quatre sondages publiés par la presse ces derniers mois, au sujet de l'initiative de l'Action nationale:

	<i>favorables</i> %	<i>défavorables</i> %	<i>sans opinion</i> %	<i>nombre de personnes interrogées</i>
mi-mars	40	46	14	500
fin juin	43,4	55,6	1	3677
fin août	33	46	21	500
mi-septembre	35,2	49,3	15,5	1000

Ce qui frappe le plus dans ces chiffres, c'est la grande variation du nombre des personnes sans opinion.

Une première remarque: nous n'avons pas pu retrouver le libellé de la question posée à l'occasion de ces quatre enquêtes; or des questions posées de manière différente — s'agit-il d'exprimer sa préférence ou son intention de vote, par exemple — peuvent faire varier de manière sensible les résultats.

Différences explicables

Pour tenter d'expliquer ces différences considérables dans le nombre des indécis, deux hypothèses, qui ne sont pas exclusives:

1. La deuxième enquête n'a pas été sérieusement faite; la taille de l'échantillon interrogé n'est pas une garantie de précision dans les résultats. En Suisse, beaucoup d'enquêtes se font à la sauvette, par des enquêteurs amateurs pressés d'en finir avec leur travail. D'autre part, toutes les garanties n'existent pas que l'échantil-

lon soumis à l'interview soit réellement représentatif de la population.

2. Les luttes intestines parmi les nationalistes, le refus de Schwarzenbach et de ses amis républicains de soutenir l'initiative devant le parlement lors de la session d'été, a pu impressionner une partie des électeurs et les porter vers le refus.

Il est pourtant peu probable qu'à un moment donné seul un pourcent de la population n'ait pas eu d'opinion au sujet de l'initiative. Selon des travaux sérieux effectués sur l'électorat, il semble que la masse des indécis en Suisse est régulièrement plus élevée.

Une proposition

Par conséquent, nous ne pouvons que répéter la proposition que nous avons faite il y a quelques années: créer un service public d'étude de l'opinion qui effectuerait lui-même des sondages d'intérêt général et qui pourrait contrôler le sérieux des instituts privés, au moins lorsqu'ils prétendent aborder des questions politiques.

Initiative xénophobe de l'Action nationale: les effets «boomerang» de l'information

Les spécialistes s'accordent à constater que les grands quotidiens d'information, la radio et la télévision ne peuvent créer des mouvements d'opinion, les courants d'idées dans les démocraties libérales. Les différentes initiatives sur «la surpopulation étrangère» le prouvent. Cependant les moyens de communication de masse ont les pouvoirs de révéler, d'amplifier, de dissimuler les faits, les idées, la réalité de notre temps. Et ils ont aussi dans certaines circonstances la possibilité

d'agir sur l'opinion publique, de freiner ou d'accélérer l'évolution de notre société.

Ainsi l'information n'est-elle pas un produit de consommation comme les autres. Service public, la radio-télévision a aussi une mission civique de formation et d'éducation. Mais il n'est pas sûr que sa politique, ses programmes — et encore moins ceux des grands journaux — tiennent toujours compte de l'intérêt général, des conditions de notre avenir.

La votation sur l'initiative dite «Schwarzenbach» a montré combien la distance est grande entre l'opinion publique et les relais officiels tels que les partis politiques, les parlements, les associations professionnelles, les leaders d'opinion, les moyens de communication de masse. Car enfin près de 47 % du corps électoral s'est prononcé

pour une initiative désavouée à la quasi unanimité. Situation à peu près semblable aujourd'hui. Les tenants de la nouvelle initiative paraissent encore plus isolés. Et les moyens de communication de masse portent une information dont presque tous les messages repoussent l'initiative.

La faiblesse de la logique

On sait que les arguments logiques et raisonnables sont le plus souvent impuissants à modifier des attitudes de vote. Surtout lorsque celles-ci dérivent de motivations irrationnelles: peur d'une crise, de l'avenir, frustrations diverses. On sait aussi que «qui veut trop convaincre et le fait avec trop d'insistance et d'indiscrétion risque fort de déclencher une réaction d'agacement et d'hostilité»¹.

¹ Jean Cazeneuve: «Le pouvoir de la télévision».

Dès lors on peut se demander si les campagnes d'information — souvent très documentées et complètes, parfois agressives et acides — ne vont pas provoquer chez certains citoyens une réaction d'hostilité. Une propagande trop insistante et brutale engendre un « effet boomerang » qui se retourne contre ses auteurs.

Dépasser les votations

Si les moyens de communication de masse constituent vraiment un service public, leur mission d'information et d'éducation n'est pas limitée au temps des votations. Plus particulièrement dans une démocratie semi-directe où les citoyens disposent du privilège unique de soumettre à l'opinion publique les grands problèmes contemporains. Aujourd'hui celui des étrangers en Suisse dont l'issue engage l'avenir de notre économie et de notre société. Demain celui du droit de vote à 18 ans, de la participation, de l'Europe, etc.

Il appartient aux journaux, comme à la TV ou à la radio, de préparer, de précéder l'opinion publique, de la sensibiliser à des situations nouvelles. D'autant que la plus vieille démocratie du monde émane du corps électoral le plus vieux du monde; et qu'elle est devenue aristocratique avec un tiers de sa population active dépourvue de droits politiques. Cette fonction de formation permanente, il n'est pas sûr que les moyens de communication de masse l'ait remplie ces dernières années. En particulier dans le domaine de la « surpopulation étrangère ». Car en cette matière l'information doit être cohérente et continue, s'inspirer du principe des séries à long terme si elle vise à une action de persuasion.

Il n'y a pas si longtemps, les grands quotidiens publiaient des titres tels que « Un Sicilien poignarde un Genevois ». Aujourd'hui encore l'image des minorités étrangères dans la presse est loin d'être favorable: elles ne sont mentionnées que pour des accidents et des délits. Et c'est précisément un des éléments que retient le Suisse xénophobe.

Comme les pages d'un journal, les programmes d'une télévision sont le reflet de l'esprit et de la tradition du lieu. En Suisse romande, si la part des arts et de la religion apparaît considérable, celle des minorités étrangères est presque inexistante. Or c'est avec le petit écran qu'elles apprennent le français, et souvent les seuls Suisses qu'elles reçoivent dans leur logis sont télévisés. Mais les programmes ne les concernent pas directement, il n'y a ni cours de français, ni cours d'italien ou d'espagnol, ni émissions destinées à familiariser les Suisses avec les étrangers, à faire connaître systématiquement les réalités économiques et sociales de ce pays. Certes des tentatives ont été entreprises, mais elles ne s'inscrivent pas dans une politique concertée d'information et d'intégration des minorités étrangères.

Quel que soit le résultat des prochaines votations et initiatives, les moyens de communication de masse devront accorder une attention différente à

la présence des étrangers. En Suisse et dans les autres pays. Pas seulement à la veille des votations, mais chaque jour et suivant une ligne conséquente d'information. Car les travailleurs migrants sont liés désormais au développement de tous les pays industrialisés, et de producteurs et consommateurs ils deviendront tôt ou tard des citoyens à part entière.

Un devoir inéluctable

Si la télévision, service public d'audience nationale — et tous les moyens de communication de masse — peut « infléchir le processus de socialisation de notre société technicienne » comme l'estime Jean Cazeneuve, elle doit donner régulièrement, naturellement l'image et la parole, le droit à l'expression aux minorités étrangères, leur consacrer un temps significatif dans les programmes hebdomadaires.

VAUD

La vieille garde au rancart

Les Groupements patronaux vaudois avaient jusqu'ici l'obsession de l'équilibre des finances publiques. Conséquemment, ils condamnaient tout allègement fiscal, à moins qu'il ne soit justifié par des raisons sociales évidentes. C'était le style Hubler.

C'est ainsi que, récemment, au moins au moment où le projet fiscal du Conseil d'Etat fut publié, les Groupements patronaux regrettèrent qu'on consente des allègements (d'ailleurs modestes), à des contribuables qui avaient des moyens suffisants.

On sait que les droites du Grand Conseil vaudois jugeaient bon par la suite de réduire de moitié les allègements prévus pour les contribuables modestes et répertoriés au minimum vital. Les contribuables aisés, en revanche, notamment ceux dont les

revenus dépassent 180 000 francs, obtenaient, par rapport au projet du Conseil d'Etat, de substantielles faveurs.

Changement de cap

Aujourd'hui, les Groupements patronaux (sous une autre plume ?) trouvent cela merveilleux; ces allègements pour tout le monde, et entre autres pour les plus aisés, c'est tellement plus juste, même si ça coûte cher à l'Etat !

Les jeunes loups prennent le pouvoir. Les Groupements patronaux parlent désormais comme la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie. Le sens de l'Etat fout le camp. Ne reste plus que la bonne vieille droite classique.